



CONCOURS de DESSINS - RÈGLEMENT

- 1 Le concours de dessin est ouvert à toutes les classes de maternelles et de primaires des écoles de la Communauté de Communes *Granville Terre & Mer*.
- 2 THÈME : Carnaval.
- 3 NOMBRE D'ŒUVRES COLLECTÉES :
Chaque classe pourra présenter 1 dessin par groupe de 5 élèves (le reliquat d'élèves n'est pas pris en compte), ainsi par exemple :
 - pour 19 élèves → 3 dessins
 - pour 20 élèves → 4 dessins
 - pour 21 élèves → 4 dessins
- 4 DESSINS SÉLECTIONNES : Les dessins pourront être soit :
 - des œuvres individuelles,
 - des œuvres de groupes.Charge aux classes de sélectionner les dessins qui nous seront adressés.
- 5 LETTRAGES : l'affiche devra impérativement comporter la mention
« **147^{ème} CARNAVAL DE GRANVILLE** »
Calligraphie libre mais lisible. Merci d'être attentif à la lisibilité des lettres et des chiffres.
Pour les classes de maternelle, CP, CE1 et CE2, il est possible d'utiliser le collage de lettres pré-découpées ou des pochoirs.
- 6 CONTRAINTES : Les dessins devront être réalisés sur :
PAPIER DESSIN A GRAINS 180gr FORMAT A3. Attention au sens du dessin FORMAT PORTRAIT .
Tous les outils (crayons, feutres, peintures...) sont autorisés sauf l'ordinateur et les collages.
Les dessins doivent être impérativement effectués à main levée par les enfants.
Évitez les fonds blancs, les tons fades et les lettrages trop petits, l'œuvre étant destinée à devenir une affiche.
- 7 Les noms des auteurs, de leur classe, de leur enseignant(e) et de leur école devront figurer **IMPÉRATIVEMENT** au dos de l'œuvre.
- 8 ÉCHÉANCE : La **date limite de dépôt des bulletins de participation au Concours** est fixée au **vendredi 02 octobre 2020** (sans bulletin envoyé pas de participation).
Le dépôt des bulletins peut s'effectuer par voie postale mais pour une meilleure organisation du concours merci de le faire par mail ecolecarnaval@gmail.com
Les dessins seront collectés par le Comité d'Organisation du Carnaval de Granville entre le 16 novembre et au plus tard le 20 novembre 2020.
- 9 JURY : Le jury est composé de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du Comité d'Organisation de Carnaval.
- 10 RÉSULTATS : Ils seront proclamés par **voie de presse début décembre**. Seuls les 10 premiers dessins seront classés. Le classement sera effectif après abandon des droits commerciaux par les parents des lauréats.
- 11 PRIX : Le Comité récompensera la totalité des participants.
- 12 EXPOSITION : Tous les dessins retournés **seront exposés dans différents lieux publics lors de la période de Décembre 2020 et jusqu'au CARNAVAL.**

A VOS CRAYONS ET BON COURAGE !